



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION FO-DGFIP 79 DU 31 MARS 2015**

La section des Deux-Sèvres du syndicat FO-DGFIP s'est réunie le 31/03/2015 à Azay sur Thouet, en présence d'Hélène FAUVEL, Secrétaire Générale de FO-DGFIP, de Jean-Paul PHILIDET, Secrétaire Général Adjoint de FO-DGFIP, de Sébastien LIEVRE, Conseiller Syndical et Secrétaire Départemental de FO-DGFIP 85, et de Jocelyne BAUSSANT, Secrétaire de l'Union Départementale FO des Deux-Sèvres.

10h00 : ouverture des travaux de l'Assemblée Générale par le Secrétaire Départemental Thierry BARBIER ; la présidence est proposée à Hélène FAUVEL.

- Rapport d'activité et analyse des résultats électoraux par le Secrétaire Départemental Adjoint de la section Olivier GARNIER ; adopté à l'unanimité
- Rapport financier par la Trésorière de la section Emmanuelle FEYRIT : rappel du mode de calcul des cotisations 2014 (trois parts, nationale, UD et section) ; la part section s'est élevée pour cette année à 282 € ; après paiement du solde au BN et à l'UD, le compte bancaire de la section est créditeur de 1 530 € ; pour 2015, le même mode de calcul a été retenu, cependant, les cotisations ne sont plus calculées par la Trésorière mais par chaque adhérent selon sa situation, et les modalités de paiement sont modifiées. En 2014, la section comptait 23 adhérents (1 IDIV, 7 A, 8 CP, 1 C2, 5 AAP1 et 1 AAP2) contre 25 en 2013.

Exposé des difficultés rencontrées avec la banque (en particulier la consultation payante et onéreuse du compte par internet) ; il y a possibilité de changer de banque, voir avec le SD FO-DGFIP 79 cette décision ne pouvant se faire sans l'aval du BN.

Validation des comptes par la Commission de Contrôle ; quitus donné à la Trésorière pour sa tenue des comptes et sa gestion.

Rapport adopté à l'unanimité.

- Exposé sur l'organisation et le fonctionnement de la Section par le Secrétaire Départemental Thierry BARBIER : une participation accrue sera demandée à chacun, un partage des tâches sera fait entre les membres du Comité (et du Bureau) , tout particulièrement concernant la communication, la distribution et la diffusion des tracts.

Le nouveau DDFiP a pris ses fonctions, la forme semble vouloir changer quelque peu, mais il sera sans doute sur la même ligne que son prédécesseur (lettre de mission) ; un entretien du SD et du SDA avec le DDFiP est prévu le 24/04/2015 : les sujets suivants seront à priori abordés : TVA des COLLOC (pb de téléprocédures, court-circuitage des comptables, correction des décla...), FDD et les pièces justificatives non dématérialisées demandées à posteriori en N+1 aux agents, les e-formation, demande d'obtention des CR des CAPL 2 et 3 (de la même façon qu'une autre OS a pu obtenir ceux du CHS-CT où elle n'est pas représentée) , le matériel, les locaux et les fournitures/consommables mis ) à disposition des OS, carte(s) d'accès au château, évocation de la géographie particulière du département dans le cadre de la création du PCR, du ou des SPF-E, de la

deuxième phase de la réforme des COLLOC etc et nécessité de conserver le maillage le plus étendu possible, et au moins deux pools (un dans le nord et un dans le sud du département) ; il est demandé au Comité qui sera élu de réfléchir à ces problématiques (pour les valider ou non) et de faire remonter les éventuels autres points à aborder avec le DDFiP.

- Intervention de la Secrétaire Générale de FO-DGFiP Hélène FAUVEL à propos en particulier de la réforme des régions, de la loi NOTRÉ, de la future disparition programmée des départements, la prochaine réforme des intercommunalités et de leur impact, de leurs incidences sur nos structures et nos emplois, du danger qu'elles font courir à nos missions, à leur exercice (éloignement toujours accru du public etc...).  
Nécessité de réussir la grève interprofessionnelle du 9 avril, sinon, ça serait la porte ouverte à tout (on peut quasiment parler de "grève de la dernière chance").
- Intervention de la Secrétaire de l'Union Départementale FO Jocelne BAUSSANT à propos en particulier des politiques conduites depuis plus de 30 ans, dans tous les secteurs, Privé comme Public, politiques organisées, voulues, qui ont conduit à la situation que nous connaissons, et à l'austérité que nous subissons tous.  
Nécessité de se mobiliser pour la réussite de la grève interprofessionnelle du 9 avril.
- Intervention du Conseiller Syndical chargé des IDIV et des CVT Jean Paul PHILIDET : il y a de moins en moins de débouchés pour les IDIV, il y a un véritable problème de stratégie d'emploi des cadres supérieurs ; mais ce n'est pas anecdotique, car cette situation a des répercussions sur les grades subalternes, qui manquent de promotions.  
La directive européenne, concernant les CVT, de recensement des risques professionnels date de 1989, la France l'a acceptée en 2001, et en a rendu l'application obligatoire pour le Privé en 2001, et pour le Public en 2008! C'est dire que nous partons de loin! C'est dans ce cadre que sont établis chaque année le DUERP et le PAP, le TBVS etc qu'ont à connaître le CHS-CT et le CTL.  
Une cellule de médiation sociale a été créée au niveau DGFiP ; elle sera déclinée au niveau local avec un ou des correspondant(s), et s'occupera des problèmes collectifs au sein d'une structure de travail
- Désignation de la Commissaire aux Comptes : Stéphanie PROUX
- Election du Comité de Section :
  - Anthony ANQUETIL
  - Thierry BARBIER
  - Dominique BERNARD
  - Françoise BLUTEAU
  - Serge BOUTELOUP
  - Emmanuelle FEYRIT
  - Olivier GARNIER
  - Véronique LAVALLETTE
  - Thierry MARSAC
  - Corinne NOCETTI
  - Stéphanie PROUX
  - Florence ROUIL
- Au sein de celui-ci, élection du Bureau de Section :
  - Secrétaire Départemental : Thierry BARBIER
  - Secrétaire Départemental Adjoint : Olivier GARNIER
  - Trésorière : Emmanuelle FEYRIT
  - Trésorière Adjointe : Florence ROUIL
- Prochaine réunion du Comité de Section : 17/04/2015 à Parthenay ; toute la journée.

17h00 : fin des travaux